

ශ්‍රී ලංකාව

Amnesty International est consternée par l'attaque des Tigres libérateurs contre des civils
Index AI : AISA 57/01/98

Amnesty International a adressé ce jour (lundi 26 janvier 1998) un message aux représentants à l'étranger des Liberation Tigers of Tamil Eelam (LTTE, Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul), pour condamner l'attaque contre le temple de la Dent à Kandy, au cours de laquelle dix civils ont été tués.

« Les homicides délibérés de civils par des groupes armés d'opposition constituent une atteinte aux droits de la personne humaine qui ne saurait être tolérée en aucune circonstance », a déclaré Amnesty International aujourd'hui.

Trois membres des LTTE ont franchi un barrage routier à bord d'un camion piégé qui a explosé devant le temple, dimanche 25 janvier 1998, peu après six heures du matin. Les victimes seraient toutes des pèlerins qui s'apprêtaient à entrer dans le temple pour y vénérer la relique de Bouddha. Parmi les personnes tuées figuraient cinq membres d'une même famille originaire d'Embilipitiya (district de Ratnapura), dont deux enfants âgés de deux et sept ans.

Amnesty International est préoccupée par le fait que cette attaque viole le principe de la distinction défini par les normes internationales humanitaires qui gouvernent la conduite des hostilités. En vertu de ce principe, les combattants de toutes les parties au conflit sont tenus à tout moment de faire la distinction entre les cibles civiles et militaires et doivent épargner les civils.

L'Organisation a demandé à nouveau aux LTTE de veiller à ce que leurs forces respectent les principes fondamentaux du droit international humanitaire, et en particulier l'article 3 commun aux Quatre Conventions de Genève et le Protocole additionnel II I

